Angers : un faux réfugié politique Guinéen se brûle les doigts afin d'effacer ses empreintes digitales pour obtenir 17 600€ d'aides sociales

09/10/2020 à 19h53



Un ancien demandeur d'asile habitant Angers va probablement devoir rendre 17 600 euros d'aides sociales qu'il a indûment perçus. Il s'agit d'un Guinéen âgé de 36 ans.

Il avait fait une demande d'asile politique auprès de la préfecture de Maine-et-Loire et celle-ci lui avait été refusée. Sans se décourager, il avait alors déposé un autre dossier auprès des services de Loire-Atlantique, **après s'être brûlé les doigts (afin d'effacer ses empreintes digitales) et en s'inventant une autre identité**. L'escroc a réussi, cette fois, à blouser les services les enquêteurs de l'OFPRA qui lui ont accordé le statut de réfugié en 2019.

Sitôt son statut obtenu, il a demandé la régularisation des prestations familiales et de RSA, qui se chiffraient à 17 600 euros

[…]

Ouest France